

POLITIQUE EN MATIÈRE DE QUALITÉ, D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL, DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET D'ÉTHIQUE

Fidente S.p.A. établit ses stratégies d'entreprise en étant consciente de la nécessité d'une vision intégrée de l'organisation, dans laquelle les aspects de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail, de la lutte contre la corruption et de l'éthique constituent le fondement de tous les autres aspects qui contribuent à définir ses stratégies.

La politique en matière de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité, de lutte contre la corruption et d'éthique est l'engagement global que Fidente S.p.A. prend envers ses parties prenantes à la suite d'une analyse détaillée de son contexte organisationnel et des risques et opportunités en matière de qualité, de santé et de sécurité et d'environnement auxquels l'organisation est confrontée. Pour remplir cet engagement, un système de gestion interne a été mis en place conformément aux normes suivantes UNI EN ISO 9001:2015, UNI EN ISO 14001:2015, UNI EN ISO 45001:2018 e 37001:2016, SA 8000:2014.

Fidente S.p.A. vise à consolider et à développer sa part de marché, en se caractérisant comme une entreprise fournissant un service professionnel de haute qualité grâce à un personnel hautement qualifié qui représente un point de référence à forte valeur ajoutée pour le client.

La ligne directrice générale qui régit et supervise la politique intégrée en matière de qualité, d'environnement, de santé, de sécurité, de lutte contre la corruption et d'éthique est la satisfaction des parties prenantes, l'engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail, l'engagement en faveur de l'élimination des dangers et de la réduction des risques pour l'environnement et la santé et la sécurité des travailleurs, le respect des exigences obligatoires ainsi que la gestion du personnel et la prestation de services en vue d'une amélioration continue et d'une réduction des risques liés à l'activité.

Afin d'améliorer et de consolider en permanence sa position sur le marché, elle entend manifester l'importance du maintien et de la promotion d'un engagement fort et constant :

- -Gestion et amélioration du système de gestion intégrée de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et de l'éthique dans le respect des normes. UNI EN ISO 9001, UNI EN ISO 14001, UNI ISO 45001, UNI ISO 37001:16, SA8000
- Le modèle organisationnel D.Lgs. 231/01;
- Respect de la protection de l'environnement et prévention de la pollution dans le cadre des activités et des services fournis ;
- Un engagement en faveur de conditions de travail sûres et saines afin de prévenir les accidents, y compris les blessures et les maladies professionnelles ;
- La recherche et la consolidation de la satisfaction du client.

Avec cette politique, la direction, en tant qu'administrateur unique, communique à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation l'intention d'opérer systématiquement avec des méthodes efficaces et transparentes afin de garantir un système de gestion intégré socialement et économiquement durable et son amélioration continue.

En ce sens, la direction envisage et définit les engagements et les lignes directrices suivants pour l'organisation:

- Consolidation et amélioration continue du système de gestion intégrée de la qualité, de la sécurité, de l'environnement, de la lutte contre la corruption et de l'éthique, conformément aux indications des parties intéressées (employés, collaborateurs, fournisseurs, utilisateurs de services, contexte social, etc;)
- Suivre la législation applicable et prêter attention aux changements du contexte social, culturel et économique dans lequel l'organisation opère ;
- Engagement constant à respecter toutes les exigences des systèmes de gestion adoptés;



- Des efforts constants pour encourager les déclarations de soupçons de bonne foi sans crainte de représailles ;
- Les actes de corruption sont interdits ;
- Engagement constant en faveur de l'amélioration continue du système anti-corruption de l'entreprise ;
- Les engagements pris pour l'amélioration continue des systèmes de gestion adoptés sont identifiés et réévalués périodiquement dans le cadre de la revue de direction ;
- L'autorité et l'indépendance de la fonction de vérification de la conformité en matière de lutte contre la corruption ont été identifiées.
- Il doit être adapté aux objectifs et principes commerciaux des systèmes adoptés ;
- Elle doit fournir un cadre permettant d'établir, de réviser et d'atteindre les objectifs de prévention de la corruption ;
- Il doit être une garantie pour le client des normes de qualité attendues pour les services fournis;
- Elle doit rechercher la satisfaction du client ;
- assure le suivi et l'évaluation de la satisfaction des clients et de l'efficacité des processus opérationnels du système:
- Elle favorise le recours à des fournisseurs qui peuvent offrir des produits et des services plus compatibles avec les objectifs en matière d'environnement et de sécurité ;
- Mise en œuvre de la conformité avec les exigences législatives nationales et internationales applicables, les engagements pris avec les parties prenantes et les normes prises comme référence pour le système
- Mise en œuvre de l'analyse et de l'évaluation des indications émanant des parties concernées, afin d'établir un dialogue ouvert et constructif pour l'identification d'intentions et d'objectifs mutuellement satisfaisants ;
- Mise en œuvre d'un système de communication efficace, interne et externe;
- Mise en œuvre de la promotion auprès du personnel de la prise de conscience de l'importance des activités menées pour l'efficacité du système de gestion intégrée de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, de la lutte contre la corruption et de l'éthique ;
- Mise en œuvre continue, par le biais de la formation, de la consolidation des connaissances sur les normes pertinentes afin d'encourager la participation et l'amélioration internes ;
- Amélioration des services fournis, par la réduction des impacts et des risques environnementaux significatifs ;
- Amélioration continue du système de gestion intégré dans tous les lieux où l'organisation est présente ;
- Maintenir l'engagement de procéder à des révisions périodiques du système de gestion afin d'évaluer son adéquation et son efficacité au fil du temps, ainsi que les possibilités d'amélioration ;
- Augmenter le niveau de compétitivité sur le marché et maintenir un niveau élevé de fiabilité et de qualité des services fournis, dans le respect total des exigences légales, environnementales, de sécurité, de qualité et d'éthique;
- Sensibilisation constante de leur personnel sur leur rôle et leur responsabilité dans le domaine de la sécurité environnementale et éthique ;
- Promotion de la participation et de la consultation des travailleurs, y compris par l'intermédiaire de leurs représentants ;
- Poursuivre la gestion et le contrôle permanents de la prévention de la responsabilité administrative des organes internes pour des délits contre l'administration publique ;
- Interdiction d'offrir des cadeaux, sous quelque forme que ce soit, aux clients.

Cette politique constitue le cadre de l'amélioration continue et de la réalisation des objectifs identifiés. La direction confirme aux personnes désignées pour la gestion des systèmes de qualité, d'environnement, de sécurité, de lutte contre la corruption et d'éthique la tâche de gérer le système intégré en vue d'une amélioration continue.



Les personnes responsables ont l'autorité et la liberté d'organisation nécessaires pour accomplir les tâches suivantes :

- Promouvoir des actions visant à prévenir l'apparition de cas de non-conformité des services ;
- Identifier et enregistrer les questions liées à la gestion de la qualité, de l'environnement et de la sécurité, à la lutte contre la corruption et à l'éthique.
- Initier, proposer et fournir des solutions par le biais des canaux établis ;
- Vérifier la mise en œuvre des solutions.

Genova, 1 Giugno 2024

FIDENTE S.p.A.

Marcello Mirabelli
Legale Rappresentante